

LES ETAPES DU PRET IMMOBILIER

1^{er} RDV avec votre conseiller de La Clé du Crédit
Calcul de votre enveloppe et optimisation de votre budget

Recherche du bien

COMPROMIS

Signature du compromis ou contrat de réservation auprès du notaire ou en agence immobilière.
Un dépôt de garantie vous sera demandé avec en condition suspensive l'obtention du prêt

CONSTITUTION DU DOSSIER

Dépôt de l'ensemble des documents nécessaires à l'étude du prêt
Signature du mandat de courtage avec La Clé du Crédit

RECHERCHE DU FINANCEMENT

Analyse de vos documents et transmission de votre dossier à nos partenaires bancaires
Remise de l'attestation de dépôt aux différents interlocuteurs (notaire, agence immobilière)

ACCORD DE PRINCIPE DES BANQUES

Présentation des 3 meilleures propositions

RDV BANQUE

Signature de la demande de prêt et/ou assurance emprunteur et ouverture de votre compte (si changement de banque)

EDITION DES OFFRES

Sous réserve de l'obtention de la garantie et des assurances emprunteurs

ACCEPTATION DES OFFRES

RDV à la Clé du Crédit pour vérification et signature de l'offre de prêt
Vous avez un délai de réflexion pour la signature : minimum 11 jours après réception et maximum 30 jours
Transmission des offres aux différents interlocuteurs concernés (notaire, agence immobilière)

ACTE DE VENTE

Signature de l'acte définitif chez le notaire
Vous êtes PROPRIETAIRES

La Clé du Crédit vous accompagne et vous conseille à chaque étape de votre projet

J + 90
3 mois



Intervention de votre conseiller de La Clé du Crédit